



2025



ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION
ATELIERS QUALIFICATION INSERTION
DES HAUTS-DE-FRANCE

PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine.

La vocation de L'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées de la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élans de compassion et de générosité.

Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, L'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

SOMMAIRE

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE.....	4
L'ÉTABLISSEMENT	6
1. UN ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION (ACI)	6
2. ÉQUIPE.....	13
LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2025	14
1. PROFIL	14
2. MOYENNE D'ÂGE.....	15
3. ÉTAT DE SANTÉ	16
4. SITUATION AU REGARD DE LA JUSTICE	16
5. SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI	17
LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.....	18
PERSPECTIVES 2026	25
TRANCHE DE VIE	28
MERCI À NOS PARTENAIRES	31

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

ÉDITORIAL ET PROJET ASSOCIATIF

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de notre mission : croire en la capacité de l'être humain à se reconstruire lorsqu'il est confronté à la précarité ou à l'exclusion. Notre vocation demeure l'accueil et l'accompagnement vers la réinsertion des personnes les plus fragilisées, avec une attention particulière portée à celles placées sous main de justice.

Grâce à des actions alliant professionnalisme et chaleur humaine, nous accompagnons les personnes accueillies dans la reconquête de leur place de citoyen, notamment à travers l'accès au logement, à l'emploi et à l'autonomie.

L'ÉTABLISSEMENT : BILAN DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

1. Une équipe au service de l'insertion

Notre équipe est composée de professionnels formés à l'accompagnement spécifique des publics éloignés de l'emploi.

- ✓ **Professionnalisation** : En 2025, les encadrants et Conseillers en insertion professionnelle (CIP) ont suivi la formation « **Premiers secours en santé mentale** » (**PSSM**) pour mieux appréhender les troubles psychologiques et les situations de crise.
- ✓ **Expertise Justice** : Nous maintenons un regard bienveillant et expert grâce à nos partenaires comme « Citoyens & Justice » qui forment notre équipe à l'accompagnement des personnes placées sous main de justice.

2. Évolution des ateliers et moyens techniques

- ✓ **Modernisation** : Grâce à l'obtention de financements de mécénat, l'année 2025 a vu le lancement du projet d'atelier de **fabrication de pizzas fraîches**, répondant à une demande de formation en préparation minute sur le territoire.
- ✓ **Engagement écologique** : Nous avons renforcé nos gestes pour la planète avec l'acquisition de **véhicules hybrides** pour les déplacements en zones rurales ainsi que sur notre atelier de Beauvais, réduisant ainsi notre empreinte environnementale.

- ✓ **Inclusion numérique** : Un ordinateur a été installé dans l'atelier du Centre pénitentiaire **(CP) de Beauvais**, permettant aux détenus de se former au progiciel de gestion (GDR), à la bureautique et à la réalisation de CV.

Ludovic Gorez
Responsable des Ateliers chantiers d'insertion (ACI)

L'ÉTABLISSEMENT

1. Un Atelier et chantier d'insertion (ACI)

Les Ateliers de L'Îlot emploient, forment et accompagnent vers la reprise d'une activité professionnelle des personnes sortant de prison ou confrontées au chômage de longue durée. Fragilisées mais volontaires, ces personnes sont encadrées et formées par des professionnels chevronnés, qui les initient à leur métier. Elles sont également accompagnées dans leurs démarches afin d'intégrer durablement le marché du travail.

Ces ateliers s'inscrivent pleinement dans la vocation sociale de l'association, qui œuvre depuis plus de cinquante ans en faveur de la réinsertion des personnes en grande détresse. En effet, le logement, la formation et le travail constituent des leviers essentiels permettant à chacun d'intégrer les valeurs et les règles indispensables à une insertion sociale réussie et au « vivre ensemble ». Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement socioprofessionnel assuré par un Conseiller en insertion professionnelle (CIP). Cet accompagnement favorise la construction d'un parcours d'insertion professionnelle durable. La fréquence des rendez-vous peut varier selon les besoins. Néanmoins, le Conseiller en insertion professionnelle est présent du lundi au vendredi et reste disponible pour recevoir les salariés.

Nous poursuivons les actions de formation au sein de nos ateliers. Les formations se déroulent pendant ou hors temps de travail, avec un suivi assuré par le Conseiller en insertion professionnelle et les encadrants techniques. La formation Hazard Analysis Critical Control Point (HACCP), les règles d'hygiène dans la restauration et les commerces alimentaires, Internet mode d'emploi, la maintenance automobile, CléA (certification interprofessionnelle qui atteste des compétences fondamentales acquises par les personnes peu ou pas qualifiées), entre autres, constituent le catalogue des formations proposées aux salariés. Nous les accompagnons également au quotidien dans leur recherche d'emploi. Grâce aux ateliers informatiques, ils apprennent à rédiger leur CV et leur lettre de motivation, ainsi qu'à maîtriser leur espace personnel sur France Travail. Nous les accompagnons également lors de rendez-vous en entreprise.

C'est à cette mission que s'emploie chaque jour l'équipe des ateliers de Montières, en formant, dans des conditions réelles de production, des salariés ayant besoin d'un accompagnement et d'une attention spécifiques. Cette action quotidienne permet aux personnes accueillies de lever un certain nombre de freins à leur employabilité, grâce à l'acquisition d'une expérience

professionnelle solide et, le cas échéant, d'une formation qualifiante. Par ailleurs, sans que cela constitue un critère obligatoire pour intégrer les ateliers, une attention particulière est portée aux personnes placées sous main de justice, public au cœur de la mission sociale de l'association.

Les Ateliers de L'Îlot s'organisent de la manière suivante :

L'atelier restauration

Il ouvre ses portes chaque midi et propose sous forme de buffet un repas complet aux publics. Il élabore quotidiennement des repas pour nos centres d'hébergement amiénois. Nous produisons sur commande des cocktails ou buffets pour d'autres associations, entreprises ou particuliers.

C'est dans ce restaurant d'application, sous l'encadrement de trois professionnels, que les salariés bénéficiant de contrats à durée déterminée d'insertion sont formés à la restauration collective.

Ainsi, ils produisent :

- ✓ les mets qui sont servis au restaurant libre-service chaque midi, tant pour les clients extérieurs qui viennent se restaurer que pour les salariés des ateliers ;
- ✓ les repas livrés par nos soins sur les sites d'hébergements sociaux (la Passerelle, les Augustins et Thuillier) ;
- ✓ les plats pour les différentes commandes relatives à l'activité de traiteur (plateaux-repas, buffets, cocktails, etc.).

L'Atelier qualification insertion

Au sein de notre atelier cuisine, nous organisons de manière spécifique un **Atelier qualification insertion** (AQI).

La formation d'agent de restauration collective

C'est également dans ce restaurant, en partie, que sont formées les personnes relevant de l'Atelier qualification insertion (AQI). Il s'agit d'une promotion par an, de douze à quatorze demandeurs d'emploi, éligibles au secteur de l'insertion par l'activité économique, dans le cadre d'un parcours de qualification complet préparant au métier d'agent de restauration (titre professionnel du ministère de l'Emploi).

Ce Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) de 8 mois associe une participation à la production au sein de notre cuisine centrale à une formation théorique et pratique de 300 heures dispensée par l'Association pour la formation à l'éducation et la culture (AFEC), organisme de formation. Le titre professionnel est un diplôme du ministère de l'Emploi, réservé à des adultes. Il ne comporte pas d'épreuve d'enseignement général.

Par ailleurs, les salariés bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel renforcé afin de permettre, là encore, la levée des freins à l'emploi, le développement de l'autonomie, l'ouverture culturelle et l'intégration citoyenne.

Le métier d'agent de restauration s'organise autour de trois grands domaines :

- ✓ **la production culinaire** : fabrication et assemblage des entrées et des desserts, remise en température des plats préparés à l'avance ;
- ✓ **la relation client** : information du client sur les plats proposés, service à l'assiette, préparation des grillades minute et encaissement ;
- ✓ **l'entretien et le nettoyage** : entretien des locaux, de la vaisselle et du matériel.

Ce métier offre de réels débouchés, essentiellement dans les entreprises de restauration collective, qui se divisent en trois grands secteurs d'intervention :

- ✓ **La santé** : établissements hospitaliers, maisons de retraite, centres de rééducation, etc. ; ce secteur suppose une ouverture 7 jours sur 7, midi et soir, et très peu de relation avec les clients ;
- ✓ **Le scolaire** : écoles, collèges, lycées, universités, ouverts seulement pendant l'année scolaire et, sauf internat, uniquement le midi ;
- ✓ **Les entreprises** : avec un service uniquement le midi dans la majorité des cas, où le relationnel est très important.

Il permet également des passerelles avec le secteur de la restauration « traditionnelle ».

Chaque promotion se chevauche sur deux années civiles. Ci-dessous, vous trouverez le détail de nos sessions :

Session AQI 2018-2019 :

- ✓ douze candidats au démarrage, dix en fin de session ;
- ✓ six femmes et six hommes ;
- ✓ six salariés sous main de justice (soit un taux de 50 %) ;
- ✓ âge : 20 à 50 ans ;
- ✓ dix salariés présentés à l'examen, sept validations complètes du titre pro, deux validations partielles (trois Certificat de compétences professionnelles (CCP) sur quatre).

Session 2019-2020 :

- ✓ douze candidats retenus ;
- ✓ cinq femmes, sept hommes ;
- ✓ six salariés sous main de justice (soit un taux de 50 %) ;
- ✓ âge : 20 à 59 ans.

Session 2020-2021 : annulée au regard de la situation sanitaire.

Session 2021-2022 :

- ✓ quatorze candidats au démarrage, dix en fin de session ;
- ✓ six femmes et huit hommes ;
- ✓ six salariés sous main de justice (soit un taux de 50 %) ;
- ✓ âge : 20 à 50 ans ;
- ✓ huit salariés présentés à l'examen, huit validations du titre professionnel.

Session 2022-2023 :

Elle a débuté le 23 novembre avec onze personnes (sept femmes et quatre hommes).

Sept salariés présentés à l'examen, sept validations complètes du titre pro

Pour la première fois, nous avons un parrain : Monsieur Ludovic Letellier, gérant de la Brasserie Jules. La Brasserie Jules régale les papilles depuis trente ans à Amiens. Cette brasserie de luxe, inspirée d'un concept parisien, accueille ses clients dans un cadre élégant, sublimé par ses boiseries et ses velours rouges. Nos salariés y seront accueillis en immersion, invités à déjeuner et auront l'honneur de s'y voir remettre leur titre professionnel.

Session 2023-2024 :

Annulée, en raison d'une décision nationale concernant une réduction des postes en IAE.

Session 2024-2025

La session a démarré avec onze participants : dix femmes et un homme.

Moyenne d'âge :

- ✓ deux personnes : 24 à 26 ans ;
- ✓ six personnes : 30 à 40 ans ;
- ✓ trois personnes : 53 à 56 ans.

Niveau de formation :

- ✓ six personnes sans diplôme ;
- ✓ deux personnes titulaires d'un CAP/BEP ;

- ✓ deux personnes ayant un niveau BAC ;
- ✓ une personne ayant un niveau BAC +2.

Situation au regard de la justice :

Nous avons accueilli trois personnes placées sous main de justice (PPSMJ) :

- ✓ une personne en Détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE) ;
- ✓ deux personnes suivies par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

Première période : décembre 2024

En décembre 2024, les onze participants ont effectué leur première Période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP). Ce stage de deux semaines (35 heures par semaine) leur a permis de découvrir concrètement les métiers de la restauration en dehors des ateliers de L'Îlot.

La répartition des stages était la suivante :

- ✓ huit personnes : restauration traditionnelle ;
- ✓ une personne : restauration collective ;
- ✓ deux personnes : activité traiteur.

Deuxième période : février/mars 2025

Fin février/début mars 2025, les dix participants qui poursuivaient leur parcours ont réalisé une seconde période de PMSMP. Cette deuxième immersion s'est déroulée dans les mêmes conditions (deux semaines à 35 heures).

La session s'est terminée en juin 2025.

Huit personnes sont allées jusqu'au bout de la démarche et ont obtenu le titre professionnel d'employé polyvalent de restauration.

Les coupes budgétaires entraînent la suppression des sessions AQI dans la Somme à compter de 2025. Afin de pallier ce retrait, nous étudions l'internalisation d'un cursus de formation directement au sein de nos Ateliers (voir partie « Projets 2025 »).



L'atelier automobile / carrosserie

Il comprend un pôle mécanique automobile où nous réalisons l'entretien courant des véhicules, une carrosserie et un pôle nettoyage de véhicules.

Il s'agit d'un garage dans lequel, avec la supervision de deux permanents, dont un Encadrant technique d'insertion (ETI), nos salariés mènent trois types d'activités à destination d'une clientèle de particuliers et de professionnels.

Entretien et réparation de véhicules de toutes marques, utilitaires compris :

- ✓ entretien général et révision : vidange, kit de distribution, freinage, pneumatiques, diagnostics électroniques, multi-diagnostic et géométrie ;
- ✓ réparation : liaison au sol, amortisseurs, échappement, remplacement de pièces de mécanique générale ;
- ✓ préparation du véhicule au contrôle technique ;
- ✓ dépollution de moteurs par hydrogène. Nous avons obtenu un financement de 50 % de l'investissement par la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF) concernant l'équipement nécessaire à cette nouvelle prestation ;
- ✓ pose de boîtier E85 (Bioéthanol).

Nettoyage en profondeur de véhicules :

- ✓ extérieur : carrosserie, jantes, passages de roues, passages de portes, destickage publicitaire, surfaces vitrées, lustrage complet du véhicule, brillant des pneus ;
- ✓ intérieur : plastiques et grilles, surfaces vitrées, shampoing ou pressing des sièges, tapis, moquettes, coffre, habitacle, traitement antibactérien.

Carrosserie rapide, peinture :

- ✓ préparation : redressage, débosselage, remplacement d'éléments ;
- ✓ finition : peinture de carrosserie, rénovation de jantes, réfection d'optiques de phares, poli-lustrage.

Agr'îlot

- ✓ opération de plantation sur une chaîne autonome à l'endiverie « VBM Prod ».

Atelier en détention au Centre pénitentiaire de Beauvais

- ✓ tri, textile ;
- ✓ découpe de chiffons d'essuyage.

2. Équipe

Une expertise humaine au service de la réinsertion

Notre équipe se compose de professionnels experts, spécifiquement formés à l'ingénierie de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE). Au-delà de leurs compétences métiers, nos collaborateurs placent l'humain et la bienveillance au cœur de chaque parcours.

1. Une spécialisation « Justice » pour un accompagnement sur mesure

Parce que la vocation de L'Îlot est unique, nos équipes bénéficient d'un cursus de formation continue d'excellence. Grâce à notre partenaire, la fédération « Citoyens & Justice », nos accompagnants maîtrisent les spécificités liées aux publics placés sous main de justice :

- ✓ Connaissance approfondie des parcours judiciaires ;
- ✓ Postures professionnelles adaptées pour un suivi sécurisant et structurant ;
- ✓ Regard bienveillant et exigeant pour favoriser la réussite des contrats CDDI.

2. Une structure pluridisciplinaire

Pour garantir la réussite de notre mission en 2025, notre équipe est structurée afin de couvrir l'ensemble des besoins des salariés :

- ✓ Deux Conseillères en insertion professionnelle (CIP) : architectes du projet social et professionnel ;
- ✓ Quatre Encadrants Techniques d'Insertion (ETI) : garants de la transmission des gestes métiers et de la production ;
- ✓ Un chef d'équipe : coordinateur opérationnel des activités de terrain.

3. Une culture commune de l'engagement

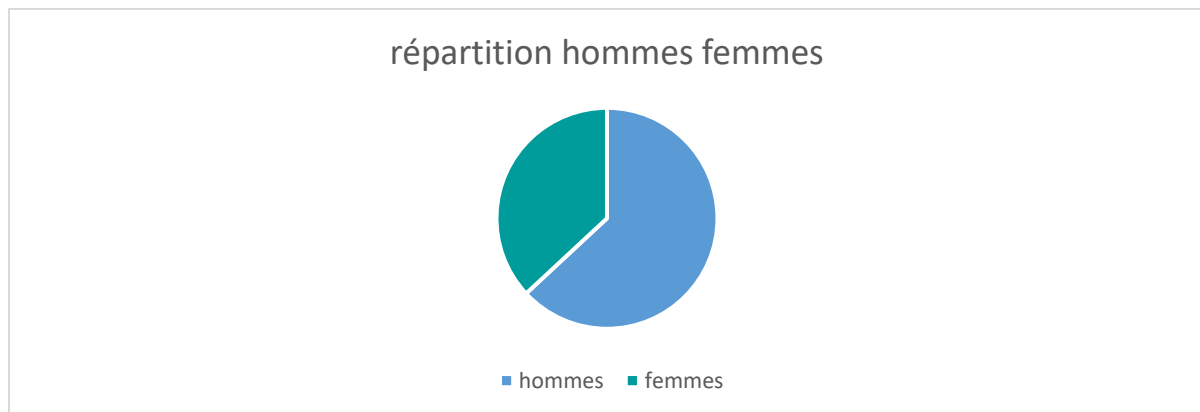
Bien que les rôles soient définis, l'ensemble du personnel permanent de L'Îlot est sensibilisé aux enjeux du milieu judiciaire. Cette culture partagée assure une cohérence dans l'accueil et l'accompagnement des salariés, faisant de notre structure un environnement stable et propice à la reconstruction.

LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2025

1. Profil

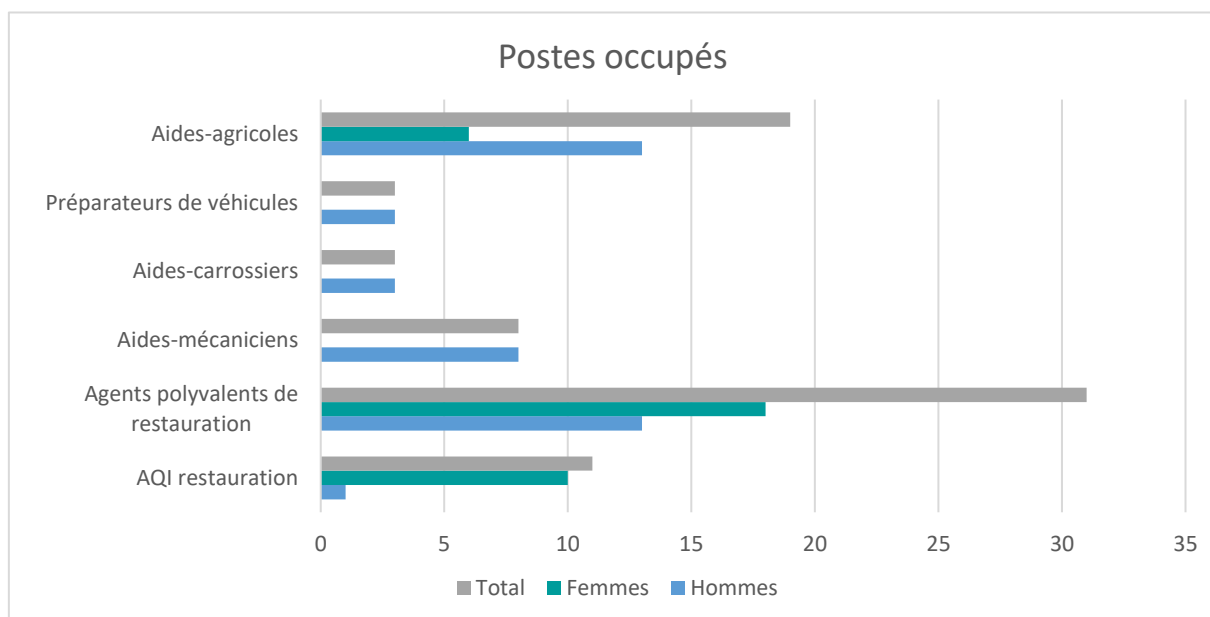
En 2025, soixante-quinze personnes ont été accueillies (dont vingt-trois entrées) :

- ✓ les hommes représentaient 54,7 % des salariés (quarante et une personnes)
- ✓ les femmes 45,3 % (trente-quatre personnes).



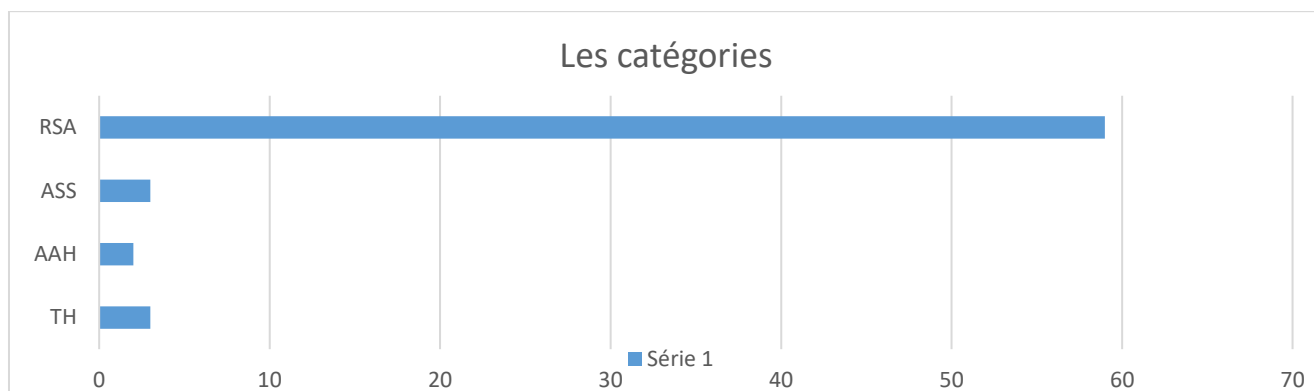
Les postes occupés :

- ✓ onze AQL restauration : dix femmes (90,9 %) et un homme (9,1 %) ;
- ✓ trente et un agents polyvalents de restauration : dix-huit femmes (58 %) et treize hommes (42 %) ;
- ✓ huit aides-mécaniciens : huit hommes (100 %) ;
- ✓ trois agents de nettoyage de véhicules : trois hommes (100 %) ;
- ✓ trois aides-carrossiers : trois hommes (100 %) ;
- ✓ dix-neuf aides-ouvriers agricoles : six femmes (31,6 %) et treize hommes (68,4 %).



Les catégories :

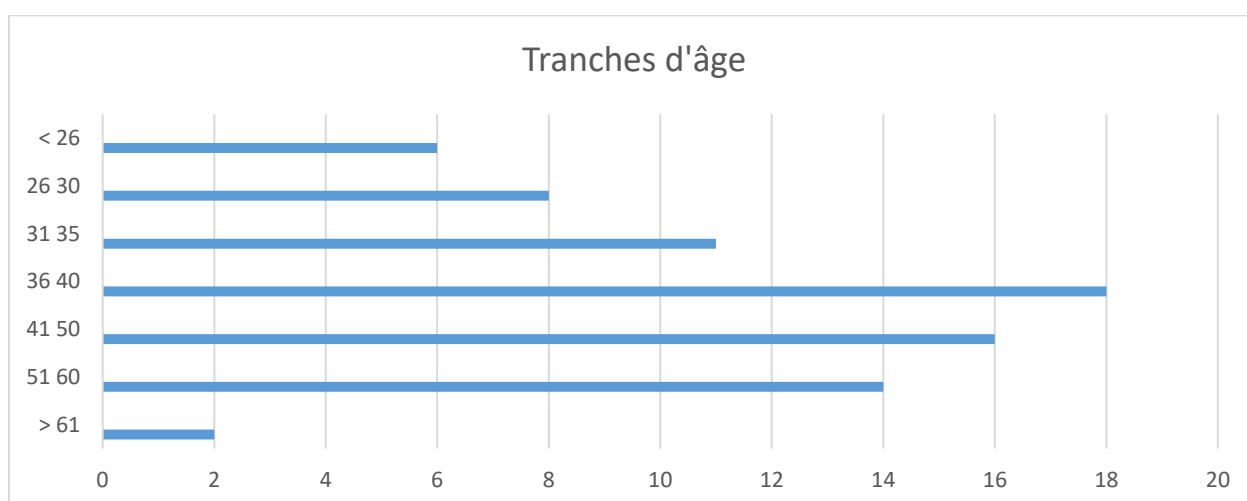
- ✓ trois travailleurs handicapés (TH) ;
- ✓ deux bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- ✓ trois Allocataires de solidarité spécifique (ASS) ;
- ✓ cinquante-neuf allocataires du Revenu de solidarité active (RSA).



2. Moyenne d'âge

La moyenne d'âge est de 39 ans, selon la répartition suivante :

- ✓ six personnes de moins de 26 ans ;
- ✓ huit personnes de 26 à 30 ans ;
- ✓ onze personnes de 31 à 35 ans ;
- ✓ dix-huit personnes de 36 à 40 ans ;
- ✓ seize personnes de 41 à 50 ans ;
- ✓ quatorze personnes de 51 à 60 ans ;
- ✓ deux personnes de 61 ans et plus.

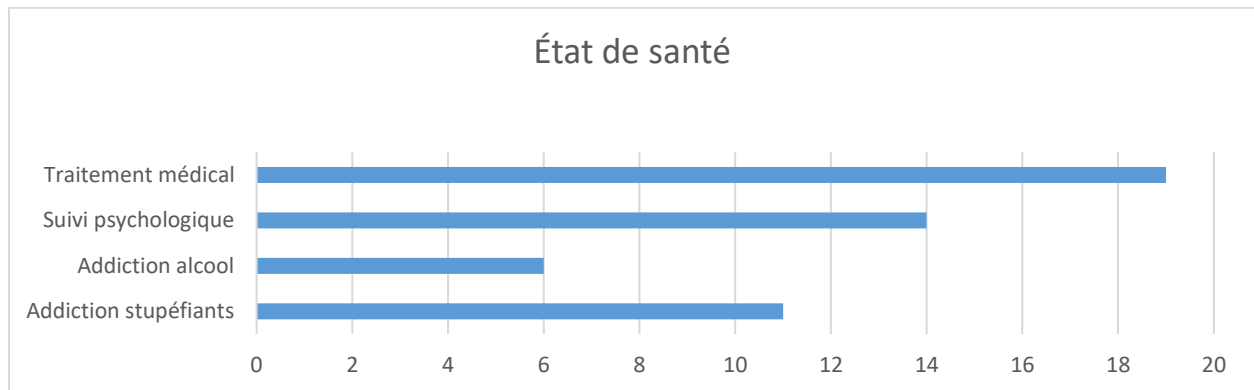


3. État de santé

Salariés présentant des problématiques de santé : trente personnes

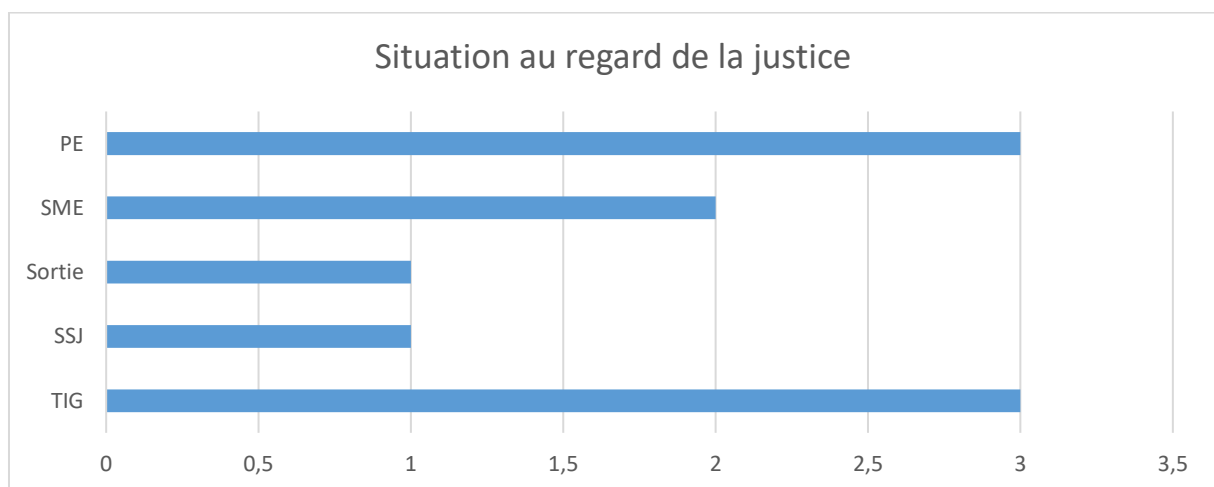
Dont :

- ✓ quatre personnes concernées par une addiction à l'alcool (trois hommes et une femme) ;
- ✓ huit personnes concernées par une addiction aux stupéfiants (huit hommes) ;
- ✓ quatorze personnes bénéficiant d'un suivi psychologique (huit hommes et six femmes).



4. Situation au regard de la justice : 20 personnes soit 23,8 %

- ✓ 37,6 % Détention à Domicile sous Surveillance Électronique (DDSE) : six personnes ;
- ✓ 18,8 % Placement Extérieur (PE) : trois personnes ;
- ✓ 12,6 % Surveillance en Milieu Électronique (SME) : deux personnes ;
- ✓ 6,1 % Sursis avec Suivi Judiciaire (SSJ) : une personne ;
- ✓ 6,1 % Sortie : une personne ;
- ✓ 18,8 % Travail d'Intérêt Général (TIG) : trois personnes.



5. Situation au regard de l'emploi

Taux de sorties dynamiques/sorties comptabilisées :

	Emploi durable	Emploi de Transition	Sorties positives (formation, poursuite parcours IAE)	Autres sorties positives
66,7 % de sorties dynamiques				
Nb salariés	8	5	1	8
%	36,4 %	22,7 %	4,5 %	36,4 %

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Lancement du dispositif O2R

L'année 2025 marquera le lancement du dispositif O2R.

Initialement rattachée au site de Montières, cette activité est désormais pilotée par le Pôle Programmes, permettant ainsi une synergie accrue avec nos orientations stratégiques.

Maintien de l'activité : atelier en détention de Beauvais

Dans un contexte marqué par une tendance générale à la baisse des financements, l'atelier du Centre pénitentiaire de Beauvais fait preuve d'une remarquable stabilité.

Cette unité parvient à maintenir son rythme de croisière, confirmant ainsi la pertinence et la résilience de son modèle d'accompagnement malgré les contraintes budgétaires actuelles. La pérennité de cette activité est essentielle : elle permet de consolider notre expertise auprès du public placé sous main de justice (PPSMJ), tout en garantissant une qualité de prise en charge constante pour les bénéficiaires du site.

Zoom sur : inauguration du nouvel Espace Beauté & Bien-Être à Montières

Une grande fierté et une belle émotion pour notre association L'Îlot, qui a eu l'honneur de participer à la cérémonie d'ouverture du nouvel Espace Beauté & Bien-Être Montières à Amiens.

Nos équipes du restaurant d'insertion L'Îlot Gourmand ont mis tout leur savoir-faire au service de cet événement solidaire en réalisant et en servant un buffet haut de gamme, préparé par nos salariés en insertion et leurs encadrants.

Un moment de convivialité et de partage qui illustre parfaitement notre mission : accompagner vers l'emploi par la valorisation des compétences, l'exigence et la confiance retrouvée.

Ce nouvel espace, né de l'initiative de Passerelles vers l'emploi 80, du Groupe L'Oréal et de la Fondation L'Oréal, en partenariat avec Emmaüs Solidarité et la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France, a pour objectif de permettre aux personnes en situation de précarité de bénéficier de soins de socio-esthétique et de socio-coiffure.

Ces soins, proposés dans le cadre de parcours de réinsertion, contribuent à restaurer l'estime de soi, à rompre l'isolement et à favoriser le retour à l'emploi ou l'accès à la formation.

Ce nouvel espace amiénois est le cinquième ouvert en France, après quatre inaugurations réussies à travers le territoire. Cette démarche est en totale cohérence avec l'action de notre association qui, depuis cinquante-cinq ans, œuvre en faveur de l'inclusion des publics en situation de précarité.

Ensemble, nous partageons une conviction forte : la beauté, la confiance et la solidarité sont des leviers essentiels de la réinsertion et de la dignité humaine.

Selon une étude menée par l'Agence Phare pour la Fondation L'Oréal :

- ✓ neuf femmes sur dix déclarent se sentir mieux et retrouver une meilleure image d'elles-mêmes ;
- ✓ 70 % déclarent oser plus facilement aller vers les autres ;
- ✓ plus de la moitié entreprennent de nouvelles démarches d'insertion.

Ces chiffres traduisent concrètement l'impact positif de ces actions sur le parcours, la confiance et le bien-être des personnes accompagnées.

Un merci tout particulier à nos salariés en insertion et à leurs encadrants pour la qualité et le professionnalisme du buffet réalisé à l'occasion de cette inauguration. Cet événement constitue une belle mise en lumière des compétences développées au sein des ateliers d'insertion de L'Îlot.

Réalisations 2025 : Concrétisation des projets initiés en 2024

Des actions concrètes au service de la santé et de la montée en compétences

L'année 2025 a permis de transformer les objectifs de l'exercice précédent en actions concrètes, renforçant ainsi notre engagement en faveur de la santé au travail et de la montée en compétences de nos équipes.

1. Prévention des addictions : sensibilisation à l'alcool, au tabac et au cannabis

Face au constat des polyaddictions auxquelles certains de nos salariés sont confrontés, nous avons déployé un programme de sensibilisation essentiel. Ce chantier, réalisé en partenariat avec Convergence et l'association Addictions France, bénéficie du soutien financier de l'ARS Hauts-de-France.

Cette action a permis de répondre à plusieurs enjeux majeurs :

- ✓ **Sécurité et santé** : prévention des risques d'accidents et réduction des impacts cognitifs et respiratoires ;
- ✓ **Cadre légal** : respect des obligations de l'employeur en matière de protection de la santé ;
- ✓ **Bien-être et climat social** : instauration d'une culture du dialogue et de la prévention pour un environnement de travail plus sain ;
- ✓ **Soutien individuel** : mise à disposition de solutions d'accompagnement (aide médicale, soutien psychologique) pour les salariés en difficulté.

2. Professionnalisation : formation « Premiers Secours en Santé Mentale » (PSSM)

Afin de faire face à des situations de terrain de plus en plus complexes, nous avons formé nos encadrants et nos conseillers en insertion professionnelle (CIP) aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM).

Cette montée en compétences permet désormais à nos équipes de :

- ✓ Identifier et décrypter les troubles de santé mentale ;
- ✓ Gérer les situations de crise et les comportements agressifs avec une posture adaptée ;
- ✓ Développer une écoute active, sans jugement, afin d'orienter efficacement les publics accompagnés.

3. Dynamique de mécénat et projets d'investissement

La collaboration avec notre responsable mécénat, déjà fructueuse en 2024 avec 123 874 € récoltés, se poursuit avec succès. Ces fonds constituent un levier indispensable pour moderniser nos outils et renforcer nos capacités d'action.

Projet phare 2025 : L'atelier pizza fraîche

Grâce à la générosité de nos mécènes, nous lançons un nouvel atelier de fabrication de pizzas. Ce projet répond à un besoin réel du territoire en matière de formation à la « préparation minute ».

Investissements réalisés : acquisition de fours professionnels, de pétrins, d'espaces de préparation ainsi que de systèmes de gestion des commandes et d'encaissement.

Digitalisation en milieu carcéral : L'outil informatique au service de l'insertion

Un nouvel outil numérique au service de la réinsertion à l'atelier du Centre pénitentiaire de Beauvais

L'année 2025 marque une étape clé pour notre atelier du Centre pénitentiaire (CP) de Beauvais avec l'installation d'un poste informatique dédié. Cet équipement dépasse le simple usage technique : il devient un levier majeur de réinsertion sociale et de prévention de la récidive.

1. Montée en compétences et professionnalisation

L'introduction de l'informatique en détention permet aux bénéficiaires de se confronter aux exigences du monde du travail moderne à travers :

- ✓ **la maîtrise des outils bureautiques** : apprentissage des tableurs et rédaction de CV, avec la possibilité de les imprimer directement sur place afin de préparer la sortie ;
- ✓ **la formation métier** : utilisation du progiciel GDR (Gestion des Recycleries).

2. Focus sur le logiciel GDR (Cap3c)

Développé spécifiquement pour les acteurs du réemploi, cet outil offre un cadre de travail hautement professionnalisant. Son intégration à l'atelier de Beauvais permet un suivi rigoureux de l'activité :

- ✓ **gestion des flux** : suivi précis des tonnages, de la valorisation et des ventes ;
- ✓ **logistique** : organisation des emplois du temps et optimisation des tournées ;
- ✓ **traçabilité** : gestion rigoureuse des flux entrants et sortants pour les éco-organismes.

L'enjeu : en maîtrisant cet outil de gestion performant, les personnes détenues acquièrent une expérience technique directement transférable dans les secteurs du réemploi et de la logistique à leur sortie.

Événement : Job Dating au Centre pénitentiaire de Beauvais

Un Job Dating au service de l'insertion des personnes placées sous main de justice

Le 12 juin 2025, nous avons participé à une initiative déterminante pour l'insertion des personnes placées sous main de justice : un Job Dating organisé au sein même du Centre pénitentiaire (CP) de Beauvais.

Cet événement a permis une rencontre directe entre des entreprises locales et des personnes détenues préparant leur sortie.

Un succès salué par les recruteurs

La qualité de cet événement a été unanimement reconnue par les entreprises participantes, dont les retours témoignent d'une évolution positive du regard porté sur le milieu carcéral :

- ✓ « *Profils intéressants, bien préparés et motivés.* »

- ✓ « Très ressemblant à un job dating classique, nous n'avons pas eu le sentiment d'être en détention. »
- ✓ « Une expérience riche professionnellement. »

Résultat : 100 % des entreprises présentes ont exprimé le souhait de renouveler l'expérience.

La preuve par l'employabilité

Ces témoignages confirment la pertinence de l'accompagnement socio-professionnel déployé au quotidien. Ce succès repose sur un travail de fond essentiel :

- ✓ préparation aux entretiens et maîtrise de la présentation orale ;
- ✓ aide à la rédaction de CV (optimisée grâce à l'installation de notre nouveau poste informatique) ;
- ✓ valorisation des compétences acquises dans nos ateliers techniques.

Ce type d'événement constitue un levier puissant pour démontrer l'employabilité de notre public et sécuriser sa réinsertion par l'emploi dès la sortie de détention.

Nous remercions chaleureusement les partenaires et les entreprises qui ont rendu ce projet possible.

Sensibilisation et découverte : La semaine « réussir sans attendre »

Des immersions professionnelles pour favoriser l'accès à l'emploi

Au-delà de nos ateliers permanents, nous nous mobilisons lors d'événements clés afin de favoriser la rencontre entre les demandeurs d'emploi et le monde de l'entreprise. C'est dans ce cadre que nous avons participé à la semaine « Réussir Sans Attendre », en partenariat avec L'Îlot à Mézières-en-Santerre et France Travail Montdidier.

Une immersion concrète : le métier d'endivier

Lors de cette matinée de découverte chez VBM, plusieurs candidats ont pu s'immerger directement dans la réalité du terrain en découvrant le métier d'ouvrier/ouvrière metteur(euse) en bac.

Le principe de ces journées repose sur une passerelle efficace vers l'emploi :

- ✓ **une mise en situation rapide** : intégration du monde du travail via un contrat de 21 heures sur trois jours ;
- ✓ **un double tutorat** : le salarié est accompagné par un Encadrant technique d'insertion (ETI) pour l'apprentissage du geste métier et par une Conseillère en Insertion Professionnelle (CIP) pour lever les freins périphériques ;

- ✓ **un tremplin durable** : ces expériences peuvent déboucher sur des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI) pouvant aller jusqu'à 24 mois.

Briser l'isolement et ouvrir les possibles

Ces journées de découverte sont essentielles pour :

- ✓ sortir de l'isolement et reprendre une dynamique sociale ;
- ✓ découvrir des secteurs porteurs du territoire, souvent méconnus ;
- ✓ reconstruire la confiance en soi par une mise en pratique immédiate.

Cette démarche d'immersion s'inscrit pleinement dans notre stratégie de médiation active et dans notre volonté d'accompagner chaque personne vers une insertion réussie et pérenne.

Coopération Institutionnelle : Les Commissions d'Insertion Professionnelle (CIP)

Une coordination partenariale au service de la réinsertion des personnes placées sous main de justice

L'insertion des personnes placées sous main de justice nécessite une coordination étroite entre les acteurs du milieu carcéral et ceux de l'insertion. C'est pourquoi nous participons activement, chaque trimestre, à la Commission d'Insertion Professionnelle (CIP).

1. Un pilotage stratégique avec le SPIP

Sous l'égide de Madame Fatima Guarchouh, Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation (DPIP) au sein du SPIP, cette instance réunit les décideurs afin d'orienter les stratégies de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE).

Le Responsable IAE des Hauts-de-France y représente notre association et apporte son expertise de terrain, notamment à travers notre atelier de recyclage textile implanté au sein du Centre pénitentiaire de Beauvais.

2. Les enjeux portés en 2025

Les récentes commissions ont permis d'avancer sur plusieurs dossiers prioritaires :

- ✓ **bilan France Travail** : analyse des missions de l'opérateur au sein du Centre pénitentiaire depuis six mois ;
- ✓ **redynamisation du Quartier de semi-liberté (QSL)** : renforcement de l'insertion professionnelle des publics en fin de peine ;
- ✓ **forum SIAE en détention** : co-construction d'un forum au sein du Centre pénitentiaire afin de mettre directement en relation les personnes détenues et les structures d'insertion ;

- ✓ **point d'étape IAE** : évaluation de l'offre d'insertion disponible et de son adéquation avec les besoins des personnes écrouées.

3. L'union des expertises contre la récidive

En tant qu'acteur spécialisé dans l'accompagnement des personnes sortant de prison, notre présence à ces commissions est essentielle. Elle nous permet de :

- ✓ unir nos savoir-faire avec ceux de l'administration pénitentiaire et des partenaires de l'emploi ;
- ✓ anticiper les parcours de sortie afin d'éviter toute rupture dans l'accompagnement ;
- ✓ partager notre connaissance fine du public pour adapter les dispositifs de prévention de la récidive.

Notre conviction : c'est par ce travail partenarial étroit que nous réussissons à transformer le temps de détention en une période de préparation active à une réinsertion durable.

PERSPECTIVES 2026

2025 nous a permis de consolider nos partenariats, de les développer et de se projeter sur l'année 2026 au travers de nouveaux projets.

Vers une autonomie de formation en restauration

L'internalisation de la formation : un levier stratégique pour 2026

L'année 2026 sera marquée par un tournant stratégique dans notre politique de montée en compétences. Face à la diminution constante des budgets dédiés à la formation externe, nous avons fait le choix de l'internalisation.

Une réponse agile aux contraintes financières

Plutôt que de subir les coupes budgétaires, nous transformons cette contrainte en opportunité de développement interne. Ce projet vise à former directement nos salariés du secteur de la restauration, garantissant ainsi la continuité des parcours pédagogiques malgré le désengagement de certains financeurs.

La force de notre label Qualiopi

Cette stratégie d'internalisation repose sur un socle de qualité solide : notre certification Qualiopi. Cette certification nous permet de :

- ✓ **garantir la conformité** : proposer des parcours de formation rigoureux et reconnus par les instances compétentes ;
- ✓ **capitaliser sur notre expertise** : valoriser le savoir-faire de nos encadrants techniques en les positionnant comme formateurs référents ;
- ✓ **personnaliser l'apprentissage** : adapter les modules de formation aux réalités spécifiques de nos ateliers et aux besoins directs de nos salariés.

Objectifs visés :

- ✓ **pérennisation des compétences** : assurer la transmission des gestes métiers (HACCP, techniques culinaires, service) sans dépendre de prestataires externes ;
- ✓ **optimisation des coûts** : réduire les frais de formation tout en maintenant un haut niveau d'exigence professionnelle ;
- ✓ **valorisation sociale** : renforcer le sentiment d'appartenance et la reconnaissance des compétences acquises au sein même de notre structure.

En résumé : le projet 2026 réaffirme notre position d'acteur apprenant. En devenant notre propre organisme de formation pour la restauration, nous sécurisons l'avenir professionnel de nos salariés tout en consolidant notre modèle économique.

Horizon 2026 : Lancement officiel de l'atelier « pizza fraîche »

Lancement de l'atelier de fabrication de pizzas fraîches

L'année 2026 marquera le coup d'envoi opérationnel de notre projet le plus ambitieux : l'ouverture de l'atelier de fabrication de pizzas fraîches. Ce lancement est l'aboutissement d'une phase de préparation rigoureuse menée tout au long de l'année 2025.

Un projet né d'un besoin du territoire

L'analyse des besoins locaux a révélé une forte demande en personnel qualifié dans le domaine de la « préparation minute ». En lançant cet atelier, nous offrons à nos salariés une formation métier concrète et immédiatement valorisable sur le marché de l'emploi local.

La concrétisation grâce au mécénat

Ce projet n'aurait pu voir le jour sans la générosité de nos mécènes. Les fonds levés en 2024 et 2025 ont permis d'équiper entièrement l'atelier avec du matériel professionnel performant :

- ✓ unité de cuisson : fours à pizza à haute température ;
- ✓ laboratoire de préparation : pétrins industriels et plans de travail en inox conformes aux normes HACCP ;
- ✓ interface client : système digitalisé de prise de commandes et d'encaissement.

Un double enjeu : professionnalisation et qualité

Dès 2026, cet atelier servira de support pédagogique pour notre formation interne. Les salariés y apprendront non seulement les techniques culinaires, mais également la gestion des flux de commandes et la rigueur nécessaire à la vente en direct.

Le mot d'ordre : transformer une activité de production en un véritable tremplin vers l'emploi durable.

Intensification de la médiation entreprise

Structurer nos moyens pour favoriser les sorties vers l'emploi durable

Pour soutenir nos ambitions et maximiser les sorties vers l'emploi durable, nous avons structuré le financement et la méthodologie de nos actions de médiation autour de deux piliers majeurs.

1. Sécurisation financière : le dossier Fonds social européen (FSE)

Afin de donner les moyens de nos ambitions au site de Montières, nous avons déposé un dossier de financement FSE. Ce soutien européen est essentiel pour :

- ✓ pérenniser les postes dédiés à la relation avec les entreprises ;
- ✓ financer l'ingénierie de parcours nécessaire pour faire le lien entre nos ateliers techniques et le marché de l'emploi ;
- ✓ renforcer nos outils de suivi afin de garantir une traçabilité et une qualité d'accompagnement conformes aux exigences européennes.

2. Excellence méthodologique : candidature au programme Savoirs essentiels pour vers l'emploi « SEVE Emploi »

Parce que la médiation avec les entreprises ne s'improvise pas, nous avons officiellement candidaté au programme Savoirs essentiels pour vers l'emploi « SEVE Emploi ». L'intégration de cette démarche au sein des Ateliers de Montières vise à :

- ✓ transformer nos pratiques : passer d'une logique de « placement » à une véritable « médiation active », dans laquelle nous devenons un partenaire RH pour les recruteurs ;
- ✓ adopter une approche « Emploi d'abord » : prospecter les entreprises de manière proactive afin de créer des opportunités de rencontre avant même que les freins sociaux ne soient totalement levés ;
- ✓ professionnaliser nos équipes : bénéficier de formations et d'outils éprouvés pour convaincre les employeurs et sécuriser l'intégration de nos salariés en entreprise classique.

Une synergie au service de tous les ateliers

Pour tous nos pôles, cette double dynamique (FSE et SEVE Emploi) garantit :

- ✓ une meilleure connaissance des besoins des entreprises du territoire ;
- ✓ des mises en situation réelle plus pertinentes ;
- ✓ une levée des préjugés des recruteurs à l'égard des publics en insertion.

TRANCHE DE VIE : JULIA, CONSEILLÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Peux-tu nous parler de ton parcours et de ton choix de travailler comme Conseillère en insertion professionnelle (CIP) ?

Même si je m’amuse à dire que j’entame ma troisième carrière, mon parcours est assez cohérent.

À l’origine, je suis monitrice-éducatrice et j’ai travaillé près de 10 ans en Maison d’enfants à caractère social (MECS), principalement auprès d’adolescents. Pour des raisons familiales, j’ai arrêté de travailler dans le social et j’ai eu l’opportunité de devenir assistante de direction dans un organisme de formation, un poste qui m’intéressait beaucoup car l’administratif ne me déplaît pas, loin de là. Après un licenciement économique, j’ai fait une importante remise en question professionnelle : continuer dans l’administratif ou revenir au social qui me manquait ? J’ai donc fait un bilan de compétences, et le métier de CIP m’est apparu comme une évidence : il combine l’administratif et le social. J’ai alors suivi une formation de huit mois. Je n’avais jamais mis autant de ferveur dans l’obtention d’un diplôme. Cela a été un processus intense de déconstruction et de reconstruction professionnelle. Et j’ai obtenu le titre de CIP. Ce que j’aime, c’est analyser un parcours, identifier les leviers, et surtout redonner confiance aux personnes qu’on accompagne. Je suis quelqu’un de très franc, dynamique, j’aime aller droit au but et ce métier me permet justement d’être dans une relation authentique, constructive, où on avance ensemble, étape par étape.

Pourquoi avoir fait le choix de travailler à L’Îlot ?

J’ai découvert le fonctionnement des chantiers d’insertion durant mes stages de formation, et ça a été une vraie révélation. À l’obtention de mon titre professionnel de CIP, c’était évident pour moi : je voulais travailler dans ce domaine et L’Îlot correspond à mes valeurs. C’est une structure qui assume pleinement son engagement auprès des publics les plus éloignés de l’emploi, en particulier les personnes placées sous main de justice. Ce qui m’a séduite, c’est cette philosophie très claire : ici, on ne juge pas. On accueille, on écoute, on croit aux secondes chances... et parfois aux troisièmes. C’est une approche profondément humaine et respectueuse, dans laquelle je me reconnais. Travailler à L’Îlot, c’est accompagner sincèrement. On dit les choses, on pose un cadre, on avance avec les personnes, et on se bat pour qu’elles retrouvent leur place. De surcroît accompagner des Personnes placées sous main de justice (PPSMJ) est challengeant. Leur parcours judiciaire et leurs difficultés personnelles impactent leur confiance en eux. Mon rôle est de les soutenir, de les guider et de leur redonner confiance pour faciliter leur réinsertion. Et puis j’aime beaucoup la dynamique du chantier

d'insertion : on voit les progrès au quotidien, c'est concret, c'est vivant, et on mesure vraiment l'impact de notre travail.

Comment s'organise ton travail de CIP ?

Je suis CIP pour les chantiers d'insertion automobile, mécanique et carrosserie de l'Auto Bleue, pour le chantier de maraîchage, l'endiverie de Mézières-en-Santerre, ainsi qu'intervenante temporairement à la prison de Beauvais pour l'Atelier et chantier d'insertion de recyclage textile et dans d'autres structures de L'Îlot comme les Travaux d'intérêt général (TIG) pédagogiques en lien avec le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de la Somme, un projet soutenu par la Fondation M6. Je suis aussi référente SPIP pour l'accueil des TIG « classique » au sein des ateliers de L'Îlot.

Je construis mes ateliers à mon image : participatifs, vivants et basés sur l'échange. Je favorise les interactions entre les participants et entre eux-mêmes, car souvent, c'est dans le partage que se débloquent les situations. Je m'adapte à l'énergie du groupe et à ses besoins, en modulant la posture professionnelle et le contenu des ateliers.

Mon rôle ne se limite pas aux savoir-faire professionnels, mais inclut également la transmission de savoir-être et de codes professionnels, ce qui est essentiel pour le développement des participants. Même si les changements ne sont pas immédiats, je sais qu'ils laisseront une trace positive pour l'avenir. En entretien individuel, on aborde le parcours, les freins, mais aussi les réussites.

Je suis là pour faire émerger un projet, pour guider, et parfois pour remettre les choses au clair quand c'est nécessaire. Quand c'est flou, je recadre. Quand c'est bien, je valorise, toujours dans le but de favoriser l'autonomie et la progression dans la réinsertion professionnelle. Mon objectif, c'est vraiment que chaque personne puisse aller au bout de son projet, et surtout qu'elle se sente capable d'y arriver.

Est-ce que certains parcours t'ont particulièrement marquée depuis ton arrivée ?

Je suis arrivée à L'Îlot il y a seulement huit mois, donc je n'ai pas encore suffisamment de recul pour parler d'un "parcours complet" du début à la fin. En revanche, ce qui me marque vraiment, ce sont les évolutions des salariés en CDDI* au quotidien.

Quand ils arrivent, il y a souvent beaucoup d'incertitudes : un manque de confiance, des parcours de vie compliqués, des difficultés personnelles qui prennent toute la place... Et petit à petit, avec un cadre clair et un accompagnement régulier, on voit des changements très concrets.

Par exemple, certains salariés n'ont pas du tout les codes du monde du travail au départ, tels que la ponctualité, la communication, la gestion des émotions et quelques semaines ou mois

plus tard, on les voit prendre leurs responsabilités, s'organiser, et même soutenir les autres. C'est très fort à observer.

Il y a aussi des parcours plus "mouvants", avec des hauts et des bas, mais qui finissent par aboutir sur une formation, un emploi, ou simplement une stabilité personnelle. Ce n'est pas seulement professionnel : c'est toute leur posture qui change, et ça a un impact direct sur leur vie.

Pour moi, la plus belle réussite, c'est quand un salarié réalise qu'il est capable, qu'il a des compétences, et qu'il peut avancer. Les changements ne sont pas toujours spectaculaires mais ce sont des transformations solides, profondes, qui leur permettent vraiment de repartir sur de bonnes bases et de redessiner un futur.

MERCI À NOS PARTENAIRES

- ✓ Conseil départemental de la Somme ;
- ✓ Conseil départemental de l'Oise ;
- ✓ Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de la Somme ;
- ✓ Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de l'Oise ;
- ✓ Le ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion (FSE) ;
- ✓ France Travail ;
- ✓ Inter réseaux de l'insertion par l'activité économique (IRIAE) en Hauts-de-France ;
- ✓ FAS (fédération des acteurs de la solidarité).
- ✓ Chantier école ;
- ✓ Mission locale ;
- ✓ Convergence France ;
- ✓ Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) ;
- ✓ Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) ;
- ✓ Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP) ;
- ✓ Département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive (DISP de Lille) ;
- ✓ Centre pénitentiaire de Beauvais ;
- ✓ VBM Prod, endiverie à Mézières en Santerre ;
- ✓ Emmaüs Beauvais ;
- ✓ Solitex Oise ;
- ✓ Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (SANEF) ;
- ✓ Fondation COVEA ;
- ✓ Fondation Riccobono ;
- ✓ Fédération française du bâtiment ;
- ✓ Fondation AD ASTRA.



LES ATELIERS DE L'ÎLOT

Espace Alliance
ZA de Montières
30 rue d'Abbeville
80 000 AMIENS
03 59 99 08 80
les-ateliers@ilot.asso.fr

www.ilot.asso.fr



153, avenue Jean Lolive 93500 Pantin
01 43 14 31 00 maisons-accueil@ilot.asso.fr
Association reconnue d'utilité publique